

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

101 idées pour que le Québec ait meilleure mine : La population invitée à se prononcer

Montréal, 3 juin 2019. Les membres de la Coalition pour que le Québec ait meilleure mine appuient l'initiative « [101 idées pour le climat](#) » lancée aujourd'hui par le mouvement [du Pacte](#) et invitent les citoyens à se prononcer lors de consultations publiques [en ligne](#) qui se dérouleront jusqu'au 1^{er} octobre, 2019. Trois des « 101 idées pour le climat » concernent directement le secteur minier.

« Avec « le boom » de la demande en métaux utilisés pour l'électrification des transports, nos gouvernements doivent en faire plus pour mieux protéger l'environnement, les collectivités et les générations futures de la pollution minière », affirme Ugo Lapointe, porte-parole de la Coalition Québec meilleure mine.

Marc Nantel du Regroupement vigilance mines en Abitibi-Témiscamingue : « Le boom n'est pas théorique. Que ce soit le projet de lithium de Sayona Mining près d'un esker d'eau potable, ou celui de Nouveau Monde Graphite entre le Parc national du Mont Tremblant et le Parc régional du Lac Taureau, ces projets ont des impacts réels sur l'environnement. On doit mieux encadrer l'industrie minière ».

Trois des « [101 idées pour le climat](#) » concernent directement le secteur minier, soit :

● **Stratégie de production et de consommation responsables des métaux (ici)**: Développer la toute première « Stratégie de réduction de l'empreinte minérale du Québec », arrimée avec la Stratégie de transition énergétique et de lutte aux changements climatiques du Québec. Cette stratégie doit être axée sur la lutte au gaspillage et à des modes de production et de consommation responsables des métaux et des matériaux dans notre société, dont des politiques fiscales qui favorisent la réduction, le recyclage et l'économie circulaire des métaux; un meilleur aménagement du territoire et la prise en compte des citoyens et des collectivités affectés.

● **Principe pollueur-payeur pour les sites contaminés (ici)** : Appliquer le principe pollueur-payeur en renforçant les garanties financières pour assurer le nettoyage et la sécurisation des sites de déchets miniers toxiques; en exigeant que l'industrie contribue à un fonds de restauration des sites abandonnés; en augmentant la couverture d'assurance exigible pour couvrir les dommages en cas d'accidents et de déversements miniers; en augmentant les effectifs d'inspection et les sanctions pénales en cas d'infraction à loi.

● **Évaluation environnementale et test climat (ici)**: Exiger un examen et des consultations du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) pour toute nouvelle mine ou pour tout projet d'agrandissement d'une mine existante, incluant un « test climat ».

Marc Fafard, membre de la coalition et résident de la Côte-Nord: « Le boom de l'électrification des transports résonne jusque sur la Côte-Nord et dans le nord du Québec, avec la multiplication des projets miniers de graphite, de terres rares et d'autres métaux ces dernières années ».

« Si on ne revoit pas nos modes de consommation, et si on ne corrige pas les lacunes majeures qui persistent toujours dans l'encadrement des mines, on ne fera que déplacer un problème de pollution vers un autre type de pollution. Il y a des solutions, mais il faut la volonté politique de les appliquer », conclut Henri Jacob de l'Action boréale.

-30-

Pour information :

- Ugo Lapointe, Coalition Québec meilleure mine et MiningWatch Canada, c.514-708-0134
- Marc Nantel, Regroupement vigilance mines Abitibi-Témiscamingue, 819-737-8620, 819-734-7981
- Marc Fafard, membre de la coalition et actuel président de l'OBV Duplessis, 418-961-3517
- Henri Jacob, Action boréale, 819-738-5261